

Trouver un organisme de stage à l'étranger



Définissez ce que vous recherchez :

- Ciblez le type d'organisme en fonction de vos objectifs, exigences et formations
- Renseignez-vous sur le marché du travail du pays qui vous intéresse :
<http://ec.europa.eu/eures/main.jsp?acro=lw&lang=fr&catId=490&parentId=0>

Commencez la recherche en faisant appel à votre environnement proche :

Passez en revue votre carnet d'adresses (professeurs, anciens étudiants, amis, connaissances, etc.) Il est souvent beaucoup plus facile d'obtenir un stage dans une entreprise si on connaît une personne pouvant nous recommander.

Contactez les professionnels du secteur via :

- Les salons consacrés à l'emploi (en vous attardant sur les entreprises internationales)
- Les associations professionnelles qui touchent à votre secteur
- Les chambres de commerce
- Les répertoires d'entreprises et d'organismes (<http://www.kompass.com/>)
- Les sites web des organismes qui vous intéressent et leurs sections jobs et stages
- Les revues ou les journaux spécialisés dans votre domaine

Consultez les sites d'aide à l'emploi nationaux (belge ou du pays concerné) ou internationaux. Ex.:

- Eures : <https://ec.europa.eu/eures/home.jsp?lang=fr>
- Service international d'ACTIRIS : <http://www.actirisinternational.be/Accueil.aspx>

Contactez des experts du pays :

- les belges expatriés : <http://www.ufbe.be/liens/lie-autr.htm>
- les ambassades belges présentes dans les pays qui vous intéressent :
http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/Ambassades_et_consulats/

Contactez enfin les organismes que vous avez choisis :

Envoyez des candidatures spontanées mais ciblées avec:

- C.V. : <http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae>
- Lettre de motivation (motivation, compétences et importance d'un tel stage dans votre formation).
- Eventuellement une lettre de recommandation d'un ancien employeur ou d'un enseignant

Conseils :

- Apprenez à connaître l'entreprise : son histoire, ses structures, ses marchés, ses projets,...
- Approchez la bonne personne dans l'organisation que vous visez (dans les PME : le patron ; dans les grandes entreprises : le service des ressources humaines ou les responsables de départements)
- Si l'entreprise vous refuse, tenter de savoir pourquoi votre candidature n'a pas été retenue.
- Si l'entreprise est intéressée, renseignez-vous sur les modalités pratiques (maître de stage, objectifs, horaire, rémunération, remboursement des frais, assurance, etc.)